



Séance d'installation d'Angelin Preljocaj à l'Académie des beaux-arts le mercredi 21 mai 2025



© Julien Bengel

Le mercredi 21 mai 2025 à partir de 15 heures, Angelin Preljocaj sera officiellement installé comme membre de la section de chorégraphie de l'Académie des beaux-arts par sa consœur Astrid de La Forest, membre de la section de gravure et dessin.

Angelin Preljocaj a été élu le mercredi 24 avril 2019 au fauteuil III de la section de chorégraphie, dernière section créée de l'Académie des beaux-arts.

A l'issue de la séance d'installation qui se tiendra sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, Nicole Saïd, ancienne directrice du Ballet Preljocaj qui a accompagné Angelin Preljocaj durant près de 40 ans, lui remettra son épée d'académicien, créée par Constance Guisset.

Cette séance d'installation sera par ailleurs diffusée en direct sur la chaîne *YouTube* de l'Académie des beaux-arts.

Angelin Preljocaj



© Didier Philispart

Né en 1957 à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), Angelin Preljocaj débute des études de danse classique avant de se tourner vers la danse contemporaine auprès de Karin Waehner, Zena Rommett, Merce Cunningham, puis Viola Farber et Quentin Rouillier. Il rejoint ensuite Dominique Bagouet jusqu'à la création de sa propre compagnie en décembre 1984.

Il a chorégraphié depuis 61 pièces, du solo aux grandes formes dans un style résolument contemporain, alternant grands ballets narratifs (*Roméo et Juliette*, *Blanche Neige*, *Le Lac des cygnes...*) à des pièces plus abstraites (*Gravité*, *Empty moves*, *Deleuze / Hendrix...*). Il s'associe régulièrement à d'autres artistes dans des domaines divers tels que la musique (Goran Vejvoda, Air, Laurent Garnier, Granular Synthesis, Karlheinz Stockhausen, Thomas Bangalter), les arts plastiques (Subodh Gupta, Adel Abdessemed...), le design (Constance Guisset), la mode (Jean-Paul Gaultier, Azzedine Alaïa...), le dessin (Enki Bilal), la littérature (Pascal Quignard, Laurent Mauvignier...) et le cinéma d'animation (Boris Labbé...) ...

Ses créations sont présentées dans le monde entier et reprises au répertoire de nombreuses compagnies, dont il reçoit également des commandes comme le New York City Ballet, le Staatsoper de Berlin ou le Ballet de l'Opéra national de Paris. Il réalise également des courts-métrages et des films mettant en scène ses chorégraphies. Son premier long-métrage, *Polina, danser sa vie*, réalisé avec Valérie Müller et adapté de la bande dessinée de Bastien Vivès, est sorti en salle en 2016.

Le 24 avril 2019, il est élu membre de la section de chorégraphie de l'Académie des beaux-arts. La même année, il crée *Winterreise* pour La Scala de Milan, ainsi que *Soul Kitchen* avec des détenues du Centre pénitentiaire des Baumettes à Marseille. Le documentaire *Danser sa peine* réalisé par Valérie Müller voit le jour la même année et remporte le premier prix Fipadoc en 2020.

Après *Le Lac des cygnes* en 2020 et *Deleuze / Hendrix* en 2021, il chorégraphie et met en scène l'opéra *Atys* de Lully pour le Grand Théâtre de Genève en 2022. Parallèlement, il imagine une courte chorégraphie pour l'application « Danse l'Europe ! », projet participatif ouvert à tous. Pour Dior, il crée la chorégraphie et le film *Nuit romaine* avec les danseurs du Ballet de l'Opéra de Rome. Il participe par ailleurs à la série télévisée *Irma Vep* d'Olivier Assayas, en tant qu'acteur et chorégraphe.

En 2022, il présente *Mythologies* à l'Opéra national de Bordeaux sur une musique originale de Thomas Bangalter. En 2023, il crée *Birthday Party* pour des interprètes seniors au Théâtre National de Chaillot sur une commande de l'Aterballetto et *Torpeur* en juin 2023 au Festival Montpellier Danse. L'année suivante *Requiem(s)* est présentée à La Villette à Paris, une programmation hors les murs de Chaillot.

La dernière création en date d'Angelin Preljocaj, *LICHT*, sur une musique originale de Laurent Garnier, est actuellement présentée avec *HELIKOPTER* (2001) au Théâtre de la Ville - Sarah Bernhardt (Paris).

Au cours de sa carrière, Angelin Preljocaj a reçu de nombreux prix dont le « Grand Prix National de la danse » (1992), le « Benois de la danse » (1995), le « Bessie Award » (1997), « Les Victoires de la musique » (1997), le « Globe de Cristal » (2009), le « Samuel H. Scripps » de l'American Dance Festival (2014).

Le Ballet Preljocaj compte aujourd'hui 30 danseurs permanents. Avec 120 représentations par an en moyenne, il se produit sur les scènes du monde entier.

Visuels disponibles pour la presse



Annonciation crédit photo : Laurent Philippe



Gravité crédit photo : Jean-Claude Carbonne



Roméo et Juliette crédit photo : Jean-Claude Carbonne



Requiem(s) crédit photo : Didier Philispart



LICHT crédit photo : Yang Wang

L'épée d'académicien d'Angelin Preljocaj

Constance Guisset a pensé l'épée d'académicien comme un symbole. Elle a proposé à Angelin Preljocaj une forme douce et sensuelle : il s'agit d'un bâton qui peut devenir un objet de rythme, mais aussi servir à l'entraînement pour les arts martiaux car le judo, sport d'origine d'Angelin Preljocaj, a souvent inspiré ses gestes chorégraphiques.

Conçu comme un bâton de pluie, le bois a été ouvragé par des ébénistes de la Maison Versant. Ils ont travaillé sur la finesse et la densité du bois afin d'optimiser la résonance de l'épée. Seuls les arbres fruitiers à poussée lente ont cette densité. Le bois choisi, le noyer, dégage une lumière particulière.

Le haut du pommeau de l'épée est serti d'un disque de météorite.

Le porte-épée en passementerie est réalisé par la Maison Verrier, passementiers depuis 1753.



L'épée d'académicien d'Angelin Preljocaj

© Constance Guisset

L'habit d'académicien d'Angelin Preljocaj

L'habit d'Angelin Preljocaj a été transformé par Philippe Guilet, directeur artistique et président de l'association *Renaissance*, qui milite pour la réutilisation des vêtements couture ou de prêt-à-porter de luxe dans une perspective de développement durable et pour la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi. Il s'agit donc d'une recreation.

Il se distingue par une sensibilité artistique marquée. Le détail du pan qui s'enroule autour de sa jambe évoque un mouvement de danse gracieux, tandis que la sobriété de la veste ornée de broderies légères témoigne d'une volonté d'apparaître avec élégance et discrétion.



Croquis de l'habit d'académicien
d'Angelin Preljocaj

Astrid de La Forest



© J. Agnel / Académie des beaux-arts

Née en 1962 à Paris, Astrid de La Forest est artiste plasticienne. Elle vit et travaille en Seine-et-Marne. A sa sortie de l'ESAG (École supérieure des arts graphiques) Penninghen, elle intègre l'équipe de décor du théâtre des Amandiers sous la direction de Richard Peduzzi et de Patrice Chéreau. Elle collabore comme illustratrice dans de nombreux médias et son talent de portraitiste la conduit à devenir dessinatrice judiciaire pour la télévision dans les procès politiques et d'assises qu'elle suivra pendant 10 ans, couvrant ainsi les procès Touvier, Action directe, ETA, etc. Une exposition itinérante de la Bibliothèque Publique d'information du Centre Pompidou, *Traits de Justice*, a retracé cette expérience en 2010.

Astrid de La Forest se consacre d'abord totalement à la peinture puis à la gravure à partir de 1995. Elle a travaillé dans les ateliers Lacourrière-Frélaud dont elle a assuré la dernière exposition, *René Tazé*, et enfin Raymond Meyer à Pully en Suisse avec qui elle a développé ses techniques particulières lui permettant de réaliser de grands formats tant en gravure qu'en monotype.

Elle a parfait sa technique à travers le monde dans de nombreuses résidences d'artistes comme l'Institut français de Tétouan au Maroc, en Tasmanie, au Japon, en Irlande et à la Villa Médicis.

Astrid de La Forest utilise plusieurs techniques de gravure, eau forte, aquatinte, pointe sèche et carborundum qu'elle pratique soit seules, soit associées, sur des séries limitées ou en monotype. Ses sujets sont essentiellement pris dans la nature, le monde animal et les portraits sous formes d'aquarelles qu'elle retranscrit en estampes de grand format.

Elle a enseigné au sein de l'équipe d'arts plastiques de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville.

Le 1^{er} juin 2016, elle est la première femme élue dans la section de gravure et dessin de l'Académie des beaux-arts. Elle a été présidente de l'Académie pour l'année 2022 et a instauré un cycle de rencontres publiques, "Les Rencontres de l'Académie".

Le catalogue raisonné de son œuvre "*Gravures, Lithographies, Monotypes (2004 – 2016)*", co-édité par les Éditions des Cendres et la Galerie Documents 15, est paru en 2018.

En juin 2023, une rétrospective de son œuvre, "*Figures du vivant*", a été présentée au cabinet des estampes du Musée Jenisch de Vevey en Suisse. La monographie "*Ombres portées*", dialogue entre Astrid de La Forest et Florian Rodari, écrivain, historien de l'Art et commissaire de l'exposition, a été publiée à cette occasion.

Elle a notamment exposé en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique et à Paris et est représentée par la galerie Documents 15 (Paris).

Elle prépare actuellement l'exposition collective "*Grandeur Nature II. L'esprit de la forêt*", présentée du 25 mai au 21 septembre 2025 au Château de Fontainebleau.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet

(Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.



© G. Biot



© E. Brane / Académie des beaux-arts

Membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts

Secrétaire perpétuel : Laurent Petitgirard
Présidente pour l'année 2025 : Coline Serreau
Vice-président pour l'année 2025 : Jean Gaumy

Section de peinture : Yves Millecamps • Philippe Garel • Jean-Marc Bustamante • Gérard Garouste • Fabrice Hyber • Ernest Pignon-Ernest • Hervé Di Rosa • Nina Childress • Tania Mouraud

Section de sculpture : Claude Abeille • Brigitte Terziev • Pierre-Edouard • Jean Anguera • Jean-Michel Othoniel • Anne Poirier • Eva Jospin

Section d'architecture : Jacques Rougerie • Aymeric Zublena • Alain Charles Perrot • Dominique Perrault • Jean-Michel Wilmotte • Marc Barani • Bernard Desmoulin • Pierre-Antoine Gatier • Anne Démians

Section de gravure et de dessin : Erik Desmazières • Astrid de La Forest • Pierre Collin • Catherine Meurisse • Emmanuel Guibert

Section de composition musicale : Laurent Petitgirard • François-Bernard Mâche • Edith Canat de Chizy • Michaël Levinas • Gilbert Amy • Thierry Escaich • Bruno Mantovani • Régis Campo

Section des membres libres : Henri Loyrette • François-Bernard Michel • Marc Ladreit de Lacharrière • William Christie • Patrick de Carolis • Muriel Mayette-Holtz • Adrien Goetz • Christophe Leribault • Guy Savoy

Section cinéma et audiovisuel : Roman Polanski • Régis Wargnier • Jean-Jacques Annaud • Coline Serreau • Marjane Satrapi

Section de photographie : Yann Arthus-Bertrand • Sebastião Salgado • Jean Gaumy • Dominique Issermann • Françoise Huguier • Valérie Belin

Section de chorégraphie : Blanca Li • Thierry Malandain • Angelin Preljocaj • Carolyn Carlson

Membres associés étrangers : S.M.I. Farah Pahlavi • Woody Allen • SA la Cheikha Mozah • Sir Norman Foster • Philippe de Montebello • Antonio Lopez Garcia • Jiří Kylián • Georg Baselitz • William Kentridge • Giuseppe Penone • Annie Leibovitz

Correspondants : Peinture : Swie-Hian Tan - Pat Andrea - Lydia Harambourg - Michèle Salmon - Bernard Marcadé - Guy Boyer **Sculpture :** Jean Dubos - Didier Bernheim - Wu Weishan - Patrick Poirier - Françoise Docquier - Catherine Francblin **Architecture :** Jean-François Collignon - Robert Werner - Frédéric Migayrou - François Chaslin - Philippe Trétiack - Sabine Frommel - Francis Rambert - Chris Younès **Gravure et dessin :** Sylvie Patin - Claude-Jean Darmon - Emmanuel Pernoud - Thierry Groensteen - Claudine Grammont **Composition musicale :** Maryvonne de Saint-Pulgent - Jean-Philippe Collard - Danièle Pistone - Laurence Equilbey - Patrice Fontanarosa - Pascal Rophé - Gilles Cantagrel - Pierre Lemoine **Membres libres :** William Barnabas Mc Henry - Arnauld Brejon de Lavergnée - Nahed Ojeh - Michel Hilaire - Jean Bonna - Xavier Patier - Jean-Yves Tadié - Martine Kahane - Florence Viguier-Dutheil **Cinéma et audiovisuel :** Henda Sabri - Jean-Pierre Sauvaire - Gabriella Pescucci - Leonor Silveira - Darius Khondji - Christine Gozlan **Photographie :** Jean-Luc Monterosso - Sylvie Hugues - Eric Karsenty - Marie Robert **Chorégraphie :** Dominique Frétard - Didier Deschamps

Hermine Videau – Directrice de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts
 @AcadBeauxarts
 @academiedesbeauxarts